

# Synthèse de l'évaluation finale du Groupe FEP Axe 4 du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre

*Des solidarités maritimes pour relever les défis environnementaux et économiques d'un territoire unique :*

*Un programme européen pour soutenir les initiatives locales*

## EDITO

**Olivier LABAN et Jean-Michel LABROUSSE**

Co-présidents du groupe FEP Axe 4 du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre



Nous tenons à remercier l'ensemble des acteurs qui se sont investis dans ce programme, de la rédaction de la candidature en 2008, à aujourd'hui.

Les résultats de l'évaluation, qui sont présentés en synthèse dans ce document, montrent que nous avons su, ensemble, relever le défi que nous nous étions lancé.

Aujourd'hui, Nous espérons pouvoir poursuivre et renforcer cette dynamique au profit de notre territoire et des filières maritimes locales.

Après 5 années de fonctionnement, le programme européen Axe 4 du Fonds Européen pour la Pêche du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre, destiné à soutenir les initiatives locales du monde maritime, s'achève. Lancé en 2010, le programme, porté par la COBAS pour le compte du Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre et des filières de la pêche et de l'ostréiculture, reposait sur la stratégie intitulée « Des solidarités maritimes pour relever les défis environnementaux et économiques d'un territoire unique : le Bassin d'Arcachon ».

Outre les financements dont a bénéficié le territoire, cette première expérience a permis d'initier une véritable dynamique de projets et de renforcer les échanges entre les deux filières professionnelles et avec les autres acteurs du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre.

Les membres du Comité de Programmation, représentant la diversité des acteurs et des secteurs (Elus, filières, environnement et industrie nautique), sont restés mobilisés tout au long du programme.

Réunis autour des Présidents du CRC d'Arcachon-Aquitaine et du CDPMEM de Gironde, ils ont décidé de soutenir des projets variés de communication et de valorisation des métiers et des produits, d'orientation des jeunes et de formation, de protection et de prise en compte des enjeux environnementaux, d'innovation technologique ou encore d'écotourisme.

Forts de ces résultats, les élus et professionnels envisagent de présenter une nouvelle candidature du territoire au prochain appel à projets de la Région Aquitaine pour la période 2015-2020.



# L'Axe 4 du FEP du Pays du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre, c'est...

... une stratégie rédigée en 2008, mise en œuvre de 2010 à 2014, autour de 3 axes

## PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE ET L'ENVIRONNEMENT

- Communiquer pour valoriser les filières et sensibiliser le public (*portail internet commun aux deux filières, film de présentation de l'ostréiculture, outils de communication pour valoriser les métiers et les produits des filières pêche et ostréicole...*)
- Prendre en compte les enjeux environnementaux (*implication des professionnels dans les aires marines protégées, gestion des déchets ostréicoles, étude de fécondité des huîtres...*)

## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RESPONSABLE

- Favoriser l'innovation (*tannage des peaux de poissons, essai d'un moteur à propulsion électrique, étude sur les récifs artificiels, mise en place du reparcage...*)
- Diffuser et commercialiser les produits de la mer (*lors de salons, à la dégustation ou à la vente, expérimentation de valorisation des produits de la pêche dans les cantines,...*)
- Développer le tourisme en lien avec les filières (*pescatourisme, route de l'huître et du patrimoine maritime à vélo*)

## RENOUER LE DIALOGUE TERRITORIAL

- Valoriser les produits de la mer dans les filières aval (*formation des acteurs de la commercialisation et de la transformation, opération culinaire avec des chefs*)
- Maintenir les activités professionnelles (*recensement des entreprises de pêche et ostréicoles, aménagement d'une salle de formation*)



### ... en quelques chiffres

- ▶ 1.3 million d'euros investis sur le territoire au profit des filières maritimes
  - 570 000€ de FEP et 163 400€ de fonds de l'Etat
  - 130 000€ de fonds régionaux et 128 000€ de fonds départementaux
- ▶ 44 projets opérationnels soutenus (hors fonctionnement du programme)
- ▶ Un coût total moyen de 24 000€ HT par projet
- ▶ Une ingénierie de projet, sur 5 ans, pour animer et accompagner les acteurs du territoire



# Une 1<sup>ère</sup> expérience qui présente de solides résultats

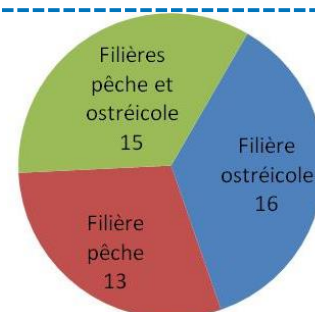
## Embarquez !

avec les **ostréiculteurs** et  
les **pêcheurs** du Bassin d'Arcachon...



©FEMER

Après 5 années de mise en œuvre, la **stratégie** reste pertinente avec des enjeux qui répondent aux problématiques des professionnels et qui ont permis le soutien de :



*Nb de projets soutenus en fonction de la filière professionnelle bénéficiaire*

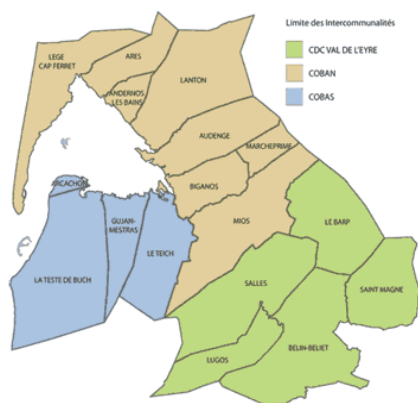
- ▶ projets innovants
- ▶ projets collectifs bénéficiant aux 2 filières, favorisant ainsi leur rapprochement
- ▶ projets emblématiques (ex : pescatourisme, tannage des peaux de poisson) et d'autres en devenir (moteur électrique, restauration collective...)



©Axe 4



©CDPMMEM 33



Une **gouvernance** efficace grâce...

- ▶ ... au portage par la COBAS, pour le compte du Pays BARVAL, en partenariat avec les 2 filières, jugé pertinent et efficace sur le périmètre du Bassin d'Arcachon – Val de l'Eyre jugé cohérent.
- ▶ ... à une bonne représentativité des différents acteurs (publics & privés) au sein du Comité de Programmation.

Une **mobilisation** des acteurs qui s'est maintenue tout au long de la programmation et les professionnels sont restés au cœur du programme, tant au niveau décisionnel, qu'opérationnel.

Une **animation**, jugée efficace et indispensable pour la mise en œuvre de la stratégie, l'accompagnement des porteurs de projets, la représentation et la reconnaissance des actions du territoire aux niveaux national et européen.



**L'AXE 4 EST PERÇU COMME UN LIEU D'ÉCHANGES ENTRE LES ACTEURS ET COMME UN FACTEUR DE COHESION TERRITORIALE, QUI A EU UN EFFET LEVIER IMPORTANT EN PERMETTANT D'OBTENIR DES FINANCEMENTS, DE DÉVELOPPER DES PARTENARIATS ET D'INITIER DES PROJETS QUI ONT TROUVÉ, PAR LA SUITE, UNE CONTINUITÉ.**

## Des points de vigilance à prendre en compte pour l'avenir

L'évaluation finale a également permis d'identifier des marges de progrès pour renforcer l'efficacité de l'outil.

### → Une communication à développer

La communication est à développer, tant en interne au groupe, qu'à l'externe afin, notamment, de diversifier les porteurs de projets.

La création d'outils dédiés aux membres du Comité de Programmation leur permettra de s'approprier davantage le programme et d'en devenir de véritables ambassadeurs sur le territoire.

De même, la communication sur les résultats des projets soutenus devra être accentuée.

De manière générale, les supports de communication devront être renforcés afin de faciliter la mise en œuvre de la stratégie.

### → Une animation à renforcer

La procédure administrative est considérée comme simplifiée, par rapport à d'autres fonds européens, grâce à l'animation dédiée qui permet l'accompagnement des porteurs de projet.

Une mission distincte pour la gestion des dossiers, permettrait toutefois de renforcer cet accompagnement et d'assurer un meilleur suivi des délais de paiement des aides. Une mission entièrement dédiée à l'animation permettrait, quant à elle, de favoriser l'émergence des projets et de nouveaux porteurs de projets.

### → Une coopération à accentuer

Les acteurs du territoire ont eu des échanges riches avec les autres groupes, notamment dans le cadre de la coopération. Elle devra toutefois être renforcée pour favoriser les retours d'expérience d'autres territoires et le transfert de méthodologie et de compétences.



## Des défis à relever pour transformer l'essai sur une nouvelle programmation

Dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP), le territoire envisage de présenter une candidature sur le dispositif qui va remplacer l'Axe 4 : le Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL). Pour y prétendre, la nouvelle stratégie, qui sera travaillée en concertation avec tous les acteurs du territoire, devra s'inscrire dans la continuité de la première expérience:

- ▶ Renforcer la stratégie pour permettre d'aller, au-delà des études, sur des projets structurants.
- ▶ Maintenir la mobilisation et l'implication des professionnels de la pêche et de l'aquaculture.
- ▶ Amplifier les retombées économiques des projets sur le territoire.
- ▶ Renforcer l'articulation et la complémentarité avec le programme LEADER pour accentuer le lien terre-mer.



### Groupe FEP Axe 4 du Pays Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre

Contact : Aline DELAMARE  
 ✉ 15 rue de la Barbotière - 33470 Gujan-Mestras  
 ☎ 05 57 73 08 49 / 06 87 75 87 95  
 @ [fepbassinarcachon@valdeleyre.fr](mailto:fepbassinarcachon@valdeleyre.fr)  
[www.fepaxe4-paysbarval.fr](http://www.fepaxe4-paysbarval.fr)